

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18151 - 71ÈME ANNÉE

Commémoration du premier vote des Réunionnaises et de la création du Conseil national de la Résistance

Le rassemblement pour le changement est possible

Ce 27 mai est l'anniversaire du premier vote des femmes à La Réunion, c'est aussi la Journée nationale de la Résistance. Ces faits ont une signification particulière à La Réunion. Ils rappellent une période au cours de laquelle des Réunionnais ont su se rassembler pour réussir à changer La Réunion.

Depuis l'année dernière, le 27 mai commémore la création du Conseil national de la Résistance, le 27 mai 1943. Le CNR allait construire un programme qui allait être adopté le mois de mars suivant, diffusé sous le nom « les Jours heureux ». C'est ce programme qui a alors été appliqué par le gouvernement de la France libérée. Il prévoyait en particulier la création de la Sécurité sociale. Le vote des femmes est le résultat d'un combat rappelé par Eugène Rousse dans un article publié dans les pages suivantes.

À La Réunion, un mouvement était né avant la seconde guerre mondiale. Il s'élevait contre la misère coloniale. Notre île était touchée par une très grande misère, l'espérance de vie était inférieure à 50 ans, la mortalité infantile battait de tristes records. Il demandait que les lois sociales votées par le Front populaire en France soit étendue à La Réunion. Le statut colonial ne rendait pas possible l'extension automatique. C'est pourquoi les progressistes revendiquaient un changement de statut et avaient comme mot d'ordre : La Réunion département français.

La guerre a aggravé la misère. En France, le programme du CNR allait encore plus loin que les mesures du Front populaire, avec la création de la Sécurité sociale. C'était un espoir pour les plus pauvres, car cela ouvrait le droit de se soigner gratuite-

ment et d'avoir une retraite. Cela renforçait encore la nécessité d'abolir le statut colonial pour que les Réunionnais puissent bénéficier de ces nouveaux droits.

Le CRADS créé 2 mois avant les élections

Autour de ce mot d'ordre, des Réunionnais ont réussi à se rassembler. Le 11 mars 1945 à l'initiative de la CGT et de la Ligue des droits de l'Homme, ils ont fondé le Comité républicain d'action démocratique et sociale présidé par le docteur Raymond Vergès. Ce n'était que deux mois avant les premières élections d'après guerre : les municipales. Pour la première fois, les Réunionnaises avaient le droit de voter.

Les femmes ont largement contribué au succès du CRADS lors de l'élection des nouveaux conseils municipaux. L'organisation présidée par le docteur Raymond Vergès avait en effet obtenu près des trois-quarts des suffrages et la direction de la plupart des grandes communes dont les villes alors les plus peuplées : Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-André et Saint-Louis. Cette victoire allait entraîner celle des élections cantonales puis le succès aux législatives du 21 octobre. Porteurs du mot d'ordre d'abolition du statut colonial, les deux députés de La Réunion, Raymond Vergès et Léon de Léper-

vanche, vont alors concrétiser la revendication dans une loi qui sera promulguée moins de 5 mois après leur élection. Le 19 mars 1946, c'est la fin du statut colonial par la loi d'égalité, toutes les lois sociales du Front populaire et du Conseil national de la résistance doivent s'appliquer à La Réunion au 1er janvier 1947.

Systeme aujourd'hui bloqué

Aujourd'hui, La Réunion est sortie de la misère coloniale. Le paludisme et la malnutrition ne sont plus les premières causes de mortalité. Mais le système est aujourd'hui bloqué. Il n'arrive plus à réduire les inégalités et se contente de les reproduire. Depuis des décennies, c'est le chômage de masse avec en conséquence des indicateurs qui placent La Réunion dans une situation de département « hors norme » sur le plan social, comme l'indiquent l'INSEE et le Conseil général dans une étude parue en 2013. Les indicateurs sont connus. Au dernier pointage, le nombre de demandeurs d'emploi dépassait 175.000, alors qu'environ la moitié de la population vit proche ou en dessous du seuil de pauvreté. La semaine dernière, dans une autre publication, l'INSEE a donné un coup de projecteur sur les difficultés de la jeunesse. 40 % des Réunionnais de moins de 30 ans ont un travail, et

seulement 25 % un logement. Les résultats montrent des inégalités dès la sortie de l'école entre surtout d'une part les diplômés de l'enseignement supérieur et d'autre part les Réunionnais exclus du système scolaire sans avoir pu obtenir un diplôme. Les premiers ont cinq fois plus de chance d'avoir un travail et un logement avant 30 ans que les seconds.

C'est avec ce système à bout de souffle que La Réunion voit arriver des menaces sans précédent, que rappellent ces quelques exemples :

la crise de la canne à sucre avec la fin de la protection du quota en 2017, l'ouverture totale de l'économie à la concurrence des pays voisins avec la signature de l'APÉ entre les États d'Afrique australe et l'Union européenne, l'application de la politique d'austérité qui fait payer les pauvres et envoie les collectivités à la catastrophe, la remise en cause toujours plus insistante de la sur-rémunération, les effets du changement climatique avec la sécheresse et ses conséquences immédiates.

Face à la crise actuelle et les menaces à venir, les Réunionnais sauront-ils se rassembler pour dépasser le système actuel et aller vers le changement nécessaire ? Ce 27 mai rappelle que face à une telle situation, nos aînés ont été capables de le faire.

M.M.

Le 27 mai, Journée nationale de la Résistance dans la République française

Quel hommage aux résistants réunionnais qui ont libéré la France ?

Ce mercredi 27 mai sera célébrée en France la seconde édition de la Journée nationale de la Résistance, qui a été instaurée par la loi le 19 juillet 2013 et qui commémore l'anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance et de son unification.

Dans un texte adressé à ce sujet aux responsables et cadres de toutes les académies de France et des Outre-mer, le ministre de l'Éducation nationale rappelle que « cette date a été choisie en référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR), présidée par Jean Moulin, qui s'est déroulée le 27 mai 1943. À cette occasion, furent réunis, dans un même lieu, au cœur de Paris occupé, les représentants des principaux mouvements de résistance français ainsi que des principaux partis politiques et syndicats existant avant la guerre. Ensemble, ils allaient œuvrer à coordonner l'action de la Résistance et, dans la perspective de la libération du territoire national, à préparer la refondation de la République ».

Il rappelle aussi qu'« après la Libération, le programme visionnaire élaboré par le CNR conduisit à la mise en œuvre de réformes économiques, sociales et politiques donnant la priorité à l'accès à l'éducation pour tous et posant les bases d'un modèle social qui est aujourd'hui le nôtre. Il inspira également la rédaction du préambule de la Constitution de la IV^e République,

qui fait partie des textes fondamentaux de notre droit actuel ».

C'est pourquoi le ministère ajoute : « À l'heure où nous célébrons le soixante-dixième anniversaire des combats de la Résistance, de la libération du territoire et de la victoire contre la barbarie nazie, et où les témoins de cette époque sont de moins en moins nombreux, rappeler aux jeunes générations l'engagement des hommes et des femmes qui se sont levés contre l'occupant nazi et le régime collaborationniste de Vichy revêt une importance particulière. La Journée nationale de la Résistance fournit l'occasion d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du CNR, telles le courage, la défense de la République, le souci constant de la justice, de la solidarité, de la tolérance et du respect d'autrui. Les collèves et les lycées sont invités à s'associer à cette commémoration ».

Ce rappel historique et cette invitation ministérielle nous conduisent en tant que Réunionnais à nous poser la question suivante : quel hommage sera rendu aux résistants réunionnais qui ont libéré la France aux côtés d'autres citoyens combattants de la liberté venus des autres colonies françaises et aux cô-

tés des militants de la France libre ? Depuis plusieurs semaines, à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale avec la victoire des alliés anti-fascistes et la capitulation de l'Allemagne nazie le 8 mai 1945, plusieurs chaînes de télévision en France ont diffusé des documentaires sur ces tragédies horribles des années 39-45. Souvent on a même pu voir et entendre les témoignages très émouvants d'anciens résistants qui ont vécu ces épreuves et comment ils les ont surmontées.

Mais que fait-on à La Réunion pour faire connaître ces centaines de compatriotes qui ont lutté de diverses manières pour contribuer à la libération de la France, parfois au prix de leur vie ? Donne-t-on la parole à ces résistants encore vivants – comme par exemple Paul Vergès ou Marguerite Jauzelon et bien d'autres – afin qu'ils puissent nous rappeler et faire connaître aux jeunes générations les circonstances de ces combats ?

Voilà un devoir de culture de notre mémoire historique à respecter. Sans oublier notre fidélité à ces Réunionnaises et Réunionnais combattants de la liberté.

L.B.

Edito

Crise économique et crise politique

En Europe, la crise des subprimes de 2008 a accéléré une autre crise économique plus générale. Lors de son déclenchement, elle était comparée à la crise de 1929. Cette dernière avait eu d'importantes conséquences, car elle était mondiale et avait plongé l'Europe dans de graves difficultés. 7 ans après, elle avait bouleversé plusieurs pays. C'était le Front populaire en Espagne qui avait aboli la monarchie et proclamé la République, c'était un autre Front populaire en France. Mais les dictatures prenaient le pouvoir en Europe centrale, avec notamment l'arrivée de l'extrême droite à la tête du gouvernement en Allemagne. 10 ans après la crise de 1929, c'étaient l'abandon de la Tchécoslovaquie aux convoitises des gouvernements d'extrême droite, l'écrasement de la République en Espagne puis la seconde guerre mondiale en Europe.

La crise de 2008 a elle aussi remis en cause un ordre qui pensait être établi. C'est en effet en Europe que l'économie a le plus de difficulté à repartir. Les gouvernements, qu'ils soient socialistes ou de droite, ont appliqué des politiques d'austérité. La crise économique a des conséquences politiques. 7 ans après son accélération, les effets deviennent spectaculaires. En Grèce, Syriza a obtenu la direction du pays pour remettre en cause l'austérité. En Espagne, Podemos vient de remporter d'importantes victoires. Ce parti combat aussi la politique d'austérité mise en œuvre par les socialistes et la droite qui se succèdent à la tête du gouvernement. Au Royaume-Uni, le gouvernement sortant conservateur a fait mentir tous les sondages. À l'échelle du pays, le Parti conservateur est arrivé largement gagnant. Il détient à lui seul la majorité à la Chambre des communes. Les socialistes du Parti travailliste ont subi une défaite

historique. En Écosse, ils ont quasiment tout perdu et c'est le parti indépendantiste SNP qui a tout gagné dans cette région.

Pour gagner les élections, le Parti conservateur a inscrit à son programme un référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Le Premier ministre a confirmé que ce vote aura lieu. Pour les Écossais du SNP, cette perspective renforce leur volonté d'indépendance. Ils ne veulent pas que l'Écosse quitte l'Union européenne et ils demandent un référendum d'autodétermination si la Grande-Bretagne décidait de rompre avec l'Europe. Ce serait alors la fin du royaume de Grande-Bretagne, fondé en 1707 par l'union des royaumes d'Angleterre et d'Écosse. Ce serait aussi la disparition de l'Union Jack, le drapeau du Royaume-Uni, auquel il faudrait enlever la Croix de Saint-André, symbole de l'Écosse. Qui, en 2008, aurait pu croire que de tels changements seraient possibles ?

La France n'a pas été à l'abri. En 2012, l'alternance a fait revenir les socialistes au pouvoir. En 2014, le président de la République a affirmé un tournant dans sa politique, vers le social-libéralisme. La majorité parlementaire a donc été sensiblement réduite, et au sein de l'Assemblée nationale des députés socialistes ont fait part de leur opposition à ce tournant. Mais jeudi dernier, le vote des militants socialistes a confirmé le virage. La motion soutenue par le gouvernement a remporté la majorité des suffrages. C'est donc ce texte qui sera la base du congrès du PS qui se tient ce mois-ci. 7 ans après l'accélération de la crise, les conditions sont réunies pour que le PS ait une ligne sociale-libérale assumée comme les partis socialistes d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de Grèce ou d'Espagne. Là aussi, c'est un changement.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le vote historique du 27 mai 1945 à La Réunion

70e anniversaire du premier vote des Réunionnaises

Il y a 70 ans, le 27 mai 1945, les femmes votaient pour la première fois à La Réunion. Elles participaient sur un pied d'égalité avec les hommes aux élections municipales, décalées de près d'un mois par rapport à la France, en raison du violent cyclone du 7 avril 1945 qui avait dévasté toute l'île. Un scrutin qui a marqué l'histoire de notre pays dans le sens du progrès.

Ce vote du 27 mai 1945 revêt un caractère historique pour une double raison. D'abord, pour la première fois dans notre histoire, les hommes ne sont plus seuls à participer au scrutin ; puis – et il s'agit d'un fait sans précédent – la possibilité est offerte à l'électrice et à l'électeur réunionnais de donner leur avis sur un projet de changement du statut politique de La Réunion.

Historique, ce vote du 27 mai 1945 l'est assurément, car 97 ans après l'institution en France et dans ses colonies du suffrage dit « universel » par la 2e République, les femmes peuvent enfin recourir aux urnes pour faire entendre leur voix.

Il est bon de rappeler que ce droit de vote a été étendu aux femmes en application de l'ordonnance signée le 21 avril 1944 par le Général de Gaulle en sa qualité de président de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, sorte de parlement en exil en raison de l'occupation de la France par l'Allemagne nazie. Voilà ce que l'histoire nous apprend.

Un dossier délicat

Ce que l'on sait moins, c'est que l'extension aux femmes du droit de vote ne s'est pas faite dans l'enthousiasme général au niveau du monde politique. En effet, ce dossier délicat donna lieu à d'interminables débats à la Commission de législation et de réforme de l'État. Pire : en janvier 1943, à l'ordre du jour des débats relatifs à l'organisation des pouvoirs publics, ne figurait même pas le « vote des femmes ».

Quand les partisans d'un suffrage vraiment universel obtinrent l'ouverture d'un débat sur cette question, l'influent président de ladite Commission, le radical Paul Giacobbi, s'employa à faire admettre son avis : « Les femmes seront éligibles mais n'auront pas la qualité d'électrices ». C'est un tel

avis qui fut soumis à l'assemblée plénière du 27 mars 1944.

Amendement communiste

Prenant alors la parole au nom du groupe communiste, Fernand Grenier défendit un amendement accordant le droit de vote aux femmes. Pour que les masques tombent et que tout se passe dans une parfaite transparence, Fernand Grenier demanda et obtint un scrutin public, qui donna les résultats suivants :

- nombre d'inscrits : 84
- exprimés : 67
- pour : 51 voix (socialistes, communistes et progressistes)
- contre : 16 voix (radicaux socialistes).

Soit 60 % des inscrits favorables à l'institution dans la République française d'un véritable suffrage universel.

L'amendement Grenier étant adopté à la majorité, il ne restait plus au Général de Gaulle qu'à signer le 21 avril 1944 l'ordonnance mentionnée plus haut.

Des Réunionnaises dignes et admirables

Comment les Réunionnaises se sont-elles comportées à l'occasion des municipales du 27 mai 1945 ?

Sans la moindre exagération, on peut dire qu'elles se sont montrées dignes et admirables. Elles se sont jetées dans la bataille des municipales en acceptant de faire acte de candidature dans la plupart des communes, tout en étant nombreuses à participer aux innombrables meetings organisés dans toute l'île, parfois leur bébé dans les bras, en résistant aux pressions

exercées sur elles par la quasi totalité des membres du clergé et en participant massivement au scrutin. Certes, dans de rares communes comme Saint-Benoît et même Saint-Denis, elles ont voté moins que les hommes en faveur des candidats du Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale (CRADS) ; mais elles ont contribué à faire monter le taux de participation au scrutin à 73,5 %. Leur courage fut récompensé : elles obtinrent 37 sièges. Soit 6,7 % contre 93,3 % aux hommes. Pour un début, ce n'était pas mal.

L'expression de la volonté populaire

Historique, le scrutin du 27 mai 1945 l'est aussi pour une seconde raison. Ce jour-là, les électrices et électeurs réunionnais ont le choix entre une liste de candidats favorables à l'abolition du statut de colonie de La Réunion et sa transformation en département français avec l'application de l'égalité des droits sociaux pour les Réunionnais, et une autre liste, hostile à un tel changement.

Afin d'obtenir de l'électorat une large adhésion à leur objectif, les partisans de la départementalisation du pays s'en sont donnés évidemment les moyens. Le dimanche 11 mars 1945, le CRADS voit le jour à l'initiative de la CGT (Confédération Générale du Travail) et de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH). Présidé par le docteur Raymond Vergès, il rassemble des démocrates venus de tous horizons.

« Travailleurs tous unis pour votre libération »

Dès sa fondation, le CRADS lance à la population un appel qui se

termine ainsi : « Travailleurs tous unis pour votre libération ». Afin de couvrir les frais de la campagne des municipales, le CRADS s'adresse le 22 mars à tous les membres de la CGT, qui compte à cette époque près de 10.000 adhérents, pour que chacun d'eux lui verse une journée de salaire.

Les candidats du CRADS, majoritairement issus de la CGT et de la LDH, se mobilisent dans les coins les plus reculés de La Réunion pour une vaste campagne d'information, marquée par une pause lors du passage du cyclone du 7 avril et une autre en mai lors de la capitulation de l'Allemagne nazie. Une campagne rendue très difficile, en raison du mauvais état du réseau routier (40 km seulement de routes bitumées pour toute l'île) ; en raison aussi de l'extrême vétusté du parc automobile, réduit à quelques dizaines de voitures en état de marche.

Il faut ajouter qu'à cette époque, l'aide de la presse tant écrite que parlée dans la diffusion de l'information est dérisoire ; cela d'autant plus que la grosse majorité de la population est illettrée et que les propriétaires de poste de radio sont extrêmement rares. En outre, la quasi inexistence de matériel de sono oblige les candidats soucieux de s'adresser à un large public à multiplier les meetings ainsi que les permanences électorales.

L'importance du programme

Les dirigeants du CRADS apportent une attention toute particulière au contenu du programme soumis au corps électoral. L'essentiel de ce programme est consacré au bilan de trois siècles de colonisation. Il s'agit d'un bilan accablant, tant pour les colonisateurs que pour ceux dont la mission était de mettre en œuvre une politique à leur profit.

Peu avant la Seconde Guerre mondiale, la grande majorité des Réunionnais végétaient dans une affreuse misère. Selon le gouverneur Léon Truitard, sur une population de 208.000 habitants en 1936, seuls 8.000 pouvaient vivre décemment. Et pourtant, en 1939-40, notre agriculture, fondement de notre économie, se portait bien avec notamment 110.000 tonnes de sucre, soit 500 tonnes par habitant, contre 250 tonnes aujourd'hui, et avec 155 tonnes d'essence de géranium contre moins de 2 tonnes maintenant.

Ces 2 produits phares de notre agriculture – pour ne parler que de

ceux-là – se vendaient à un prix fort correct. Si le travailleur de la terre à La Réunion avait alors un revenu 10 fois plus faible que celui de son homologue de France, c'est en raison d'un partage des richesses scandaleusement inégalitaire.

La remarque est évidemment valable aussi pour les autres productions agricoles. C'est avec raison que le gouverneur Truitard pouvait donc affirmer en 1936 : « Aucun doute n'est permis : la fortune d'une minorité s'édifie sur la misère du plus grand nombre » et cette misère s'est considérablement aggravée pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

Un état sanitaire déplorable

Conséquences de cette misère : un état sanitaire déplorable de la population décimée par les parasitoses, le paludisme, la tuberculose, la malnutrition... Un taux de mortalité infantile supérieur à 200 pour mille à la fin du régime colonial, contre moins de 10 pour mille au cours des années 2000. L'offre de soins dérisoire, l'insalubrité de l'habitat et le manque dramatique d'eau potable sont également responsables d'un tel taux de mortalité.

L'édifice scolaire souffre lui aussi d'une grande misère : locaux très souvent impropres à l'usage scolaire où s'entassent parfois plus de 100 élèves dans des « classes uniques ». Le pré-scolaire pratiquement inexistant. L'enseignement technique n'accueille à Saint-Denis que 49 élèves venus de toute l'île en 1939. À Saint-Denis, le lycée Leconte de Lisle, le seul lycée du pays, n'est fréquenté dans le secondaire que par 363 garçons en 1939. Les filles, au nombre de 107, sont alors scolarisées à Juliette Dodu, une annexe

de Leconte de Lisle. Il n'est donc pas surprenant que le rendement du système éducatif soit très faible : 15 élèves de terminales reçus en 1939 au brevet de capacité colonial (équivalent du BAC).

Le travail des militants du CRADS

Voilà sommairement exposé le bilan de 3 siècles de régime colonial. C'est ce bilan qui conduit les candidats du CRADS à appeler les électeurs à se prononcer pour la transformation de la colonie en département. Leur appel sera entendu. Aux municipales du 27 mai 1945, les listes du CRADS recueillent 71 % des voix et battent les listes « d'union républicaine, démocratique et chrétienne » dans presque toutes les grandes communes de l'île.

Grâce au travail épuisant mais exaltant des militants du CRADS, grâce aussi aux dispositions prises par le gouverneur Capagorry en vue du strict respect du code électoral, une étape décisive sur la voie de la départementalisation de La Réunion venait d'être franchie. Au soir du 27 mai, le peuple réunionnais pouvait enfin raisonnablement rêver d'une fin très proche de la longue nuit coloniale.

Eugène Rousse

Nos regrets

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Charles Capounda survenu dimanche dernier à la Ravine des Cabris. Il était âgé de 83 ans.

Charles Capounda était un militant communiste depuis son jeune âge. Homme de conviction, il était de tous les combats du Parti jusqu'à ces derniers jours.

Une délégation de camarades de Saint-Pierre, notamment Elie Hoarau et Jean-Michel Folio a tenu à lui rendre hommage à son domicile et à présenter à toute sa famille les sincères condoléances du Parti.

Les inégalités grandissent constamment

Une Europe à deux vitesses

Alors que l'OIT (Organisation internationale du Travail) alerte sur la précarité de l'emploi dans le monde, l'OCDE tire la sonnette d'alarme sur l'accroissement des inégalités, dans le monde, et notamment en Europe. Une étude publiée mardi 26 mai par la banque suisse UBS et le cabinet conseil PricewaterhouseCoopers, révèle que les milliardaires européens sont plus riches que leurs homologues américains et asiatiques.



Les politiques menées notamment sous l'impulsion de la Banque centrale européenne sont une explication.

L'Europe est l'une des régions du monde où la contestation est constante contre les politiques d'austérité imposées par la tröika Commission européenne, Banque centrale européenne et FMI. Le taux de pauvreté grimpe d'année en année, depuis le début de la crise de la dette souveraine. Pourtant, les personnalités les plus riches du monde résident en Europe. Un contraste édifiant entre un peuple européen prit par la gorge et une exubérance financière des grands patrons.

Une Europe milliardaire

Les milliardaires européens détiennent en moyenne une fortune de 5,7 milliards de dollars (4,9 milliards d'euros), révèle une étude. En com-

paraison, la moyenne pour les milliardaires américains se situe à 4,5 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros), et celle des milliardaires asiatiques atteint un montant de 3,2 milliards (2,7 milliards d'euros).

L'étude a été réalisée sur un échantillon de 1 300 milliardaires et analyse les données recensées entre 1995 et 2014 sur les 14 principaux marchés de milliardaires, soit 75 % de leur fortune mondiale.

Les fortunes constituées au cours de ces 20 dernières années en Europe et en Asie viennent principalement de l'industrie des biens de consommation, à hauteur de 50 % pour les Européens et de 20 % pour les Asiatiques. Aux Etats-Unis, 30 % des nouveaux milliardaires tirent leur argent de secteur financier, a indiqué l'étude. La différence entre les milliardaires occidentaux et asiatiques est la moyenne d'âge. Les

asiatiques ont un âge moyen plus bas, à savoir de 57 ans, soit 10 ans de moins, en moyenne que leurs homologues européens et américains. Selon le classement annuel du magazine Forbes, publié au début de mars 2015, le monde compte un nombre record de 1.826 milliardaires en 2015, contre 1.645 l'année précédente. La première femme du classement est la française, Liliane Bettencourt, l'héritière de L'Oréal, dixième personne la plus riche au monde avec 40,1 milliards de dollars (4,8 milliards d'euros). Le Français Bernard Arnault, propriétaire du groupe de luxe LVMH, se situe à la treizième du classement, avec 37,2 milliards de dollars.

Une Europe pauvre

A contrario, près d'un quart de la population européenne est pauvre ou en exclusion sociale, soit plus de 122,6 millions de personnes dans l'Union européenne selon les derniers chiffres publiés par Eurostat, en décembre 2014. Ils étaient 68 millions en 2003. Cette évolution s'est surtout accentuée après 2010, lors du début de la crise de la dette souveraine, qui a fait porter les dettes des banques sur les Etats, et donc sur les contribuables.

Ces derniers paient les dépenses des banques, renflouées pour les gouvernements et les institutions financières (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale), par des cures d'austérité drastiques, notamment en Grèce, qui est devenu le laboratoire des institutions en matières de remise en cause du droit du travail, de libéralisation du marché, de réforme des retraites, de baisses des salaires des fonctionnaires et suppression de poste.

Des mesures destinées à relancer l'économie, qui quatre ans après, est restée au même stade : la récession. En cause, « la politique menée



En Espagne, Podemos a fortement progressé. C'est l'illustration d'une opposition à l'accroissement des inégalités.

par la plupart des Etats européens (qui, ndlr) va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire », a expliqué en avril 2015, l'économiste Joseph Stiglitz. En effet, « la poursuite de l'austérité risque de créer jusqu'à 25 millions de nouveaux pauvres en Europe d'ici 2025 », note l'ONG Oxfam, qui a affirmé que « 25 ans pourraient être nécessaires pour renouer avec les niveaux de vie d'avant-crise ».

Les récentes victoires de partis anti-austérité pourraient changer les choses, mais la pression des institutions financières et des gouvernements libéraux sont parvenus à faire plier Syriza, en Grèce, sur certaines mesures. Cependant, l'arrivée du parti Podemos en Espagne pourrait venir soutenir la démarche engagée par les Grecs.

Profiter des opportunités

L'étude d'UBS et du cabinet de conseil PwC met en évidence un tournant majeur dans la création des richesses. Ainsi, la création de richesses des milliardaires est passé

de 4 700 milliards de dollars (4089 milliards d'euros) entre 1995 et 2014 au niveau mondial, à 5 400 milliards (4698 milliards d'euros).

Cependant, « nous vivons actuellement une période d'opportunités, marquée par une création accélérée de richesses, similaire à l'âge d'or de la fin du 19e au début du 20e siècle (...) », a expliqué à la presse, Josef Stadler, responsable mondial de la division « ultra-riches » d'UBS.

En 2014, 66 % des 1 300 milliardaires considérés dans l'étude ont fait fortune par eux-mêmes, et se situent à 36 % en Asie, 47 % aux Etats-Unis et 17 % en Europe. La création des richesses en Asie ne décroît pas, assurant la position de leader de certains pays comme la Chine et l'Inde. Mais le continent africain n'est pas à la traîne, loin de là, le développement de la classe moyenne et l'arrivée de nouveaux riches (29 milliardaires africains révélé au Classement Forbes 2015) contribuent au développement économique du continent, qui a encore des défis à relever.

Dans l'actuel tournant économique du monde, qui se centre vers l'Asie et l'Afrique, l'isolement de La Réunion pourrait lui coûter cher.

D'une part, l'absence de La Réunion et notamment de ses représentants, dans les négociations économiques en Europe (APE) et au sein des instances de l'Océan indien (COI), freine les opportunités d'échanges économiques et commerciaux avec les pays concernés. D'autre part, la méconnaissance des enjeux et perspectives économiques et diplomatiques du gouvernement français vis-à-vis de La Réunion empêche un développement durable de l'île.

Pourtant, le passé commun avec ces continents, abritant d'importantes fortunes, pourrait être un moyen de commercer et créer un co-développement avec les pays de la Zone Océan indien, et de l'Asie et l'Afrique. Ces freins sont de l'ordre du politique, ils pourraient donc être levés pour permettre aux 10 000 jeunes réunionnais qui arrivent sur le marché du travail de trouver un emploi stable et dans la région. Idem, pour les plus de 175 000 Réunionnais inscrits à Pôle emploi, qui auraient la possibilité de contribuer au développement de leur île et des pays de la zone.

Oté

Rant rézodyab épi rézonab, i fo konète shoizir !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, sé konmsa ké zot i vé anpèsh mésyé Didier fé son travay ! I rod blok ali dsi la késtyonn rosh ! I pans konmsa va anpèsh fé la nouvèl rout litoral ! Détronp azot pars mésyé Didier la vi lo kou vnir dopi loin. Té tro téléphoné z'ot afèr ! Si tèlman ké li la di dmoun komann bann rosh Madégaskar. Si tèlman ké li la fine domann mésyé Préfè pou aroir la kart bann karyèr. Mi mète mon min a koupé si son plan marsh pa . Son plan va marshé é in pé va konstat z'ot ane sé inn bourik. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, moin nana solman dé-troi shoz pou dir aou :

Promyèrman : si i fé vnir konm la di bann rosh dopi Madégaskar – mèm si i di va fé vnir solman 250000 tone é moin lé sir sa lé mantèr – nou va fé vnir la maladi konm la pèst, la raj, la bilaryoz épi d'ot maladi bien anbétan konmsa. Aprés, koman va fé pou tir sa d'isi ? Lo répons lé pa sinp..pa konm dé plis dé i fé kat.

Dézyèmman : si i desid transport disnèf milyon kamyon galé dann l'ouès, donk si i roganiz in balé plizyèr santène kamyon, tou lé zour, pandan plizyèr z'ané, fransh vérité la vi sar pa posib pou in takonn moun Sar tèlman infèrnal ké na in dmoun va tonm malad avèk l'asm, maladi d'poumon, mal do tête é mal z'orèy avèk an plis in éstrès san fin. I pé mèm pansé ké inpé la tête va bloké.

Troizyèmman : Astèr si ni rogard lo plan Vergès pou fé lo trin épi la rout nou n'oré pa gingn tout so bann l'inkonvényan la, é pou finir nou noré gingn dé z'afèr pou moins ké lo pri d'inn. L'èrla nou va di lété lo plan la rézon é sète l'èfikasité. Alé oir sète didier sé la dérèzon é lo paralizi. Rant rézonab épi rézodyab i fo konète shoizir.

Justin

« Banna l'aprè zoué la ponp èk ou ! » - In kozman pou la rout

Kan i di ponp, moin mi oi in ponp vélo. I tir, i pous, i tir, i pous ! Kan i tir li pran l'èr, kan i pous li rofoul l'èr dan la rou. Alor in zé d'ponp sé kan i lès aou kroir ou i sa pran favèr, épi apré i koina aou ankor plis. Kansa i fé in zé d'ponp avèk in moun ? Kan i fé kroir ali li sar gingn satisfakasyon, é aprés a i donn pa li arien. Zéléksyon souvan i baz dsi in zé d'ponp : i promète aou kisoï in kaz, kisoï in travay, aprés a ou i antan pi parl de riyin. Na ankor in n'ot manyèr zoué la ponp avèk in moun : i anvoy ali dann in biro, aprés a i anvoy ali dann in n'ot, épi dann in troizyèm ziska ké lo boug i konprann pi arien. Zoué la ponp ? Sé roul in moun dann a farine. Nou lé dann in sosyété ousa sa i anmank pa.